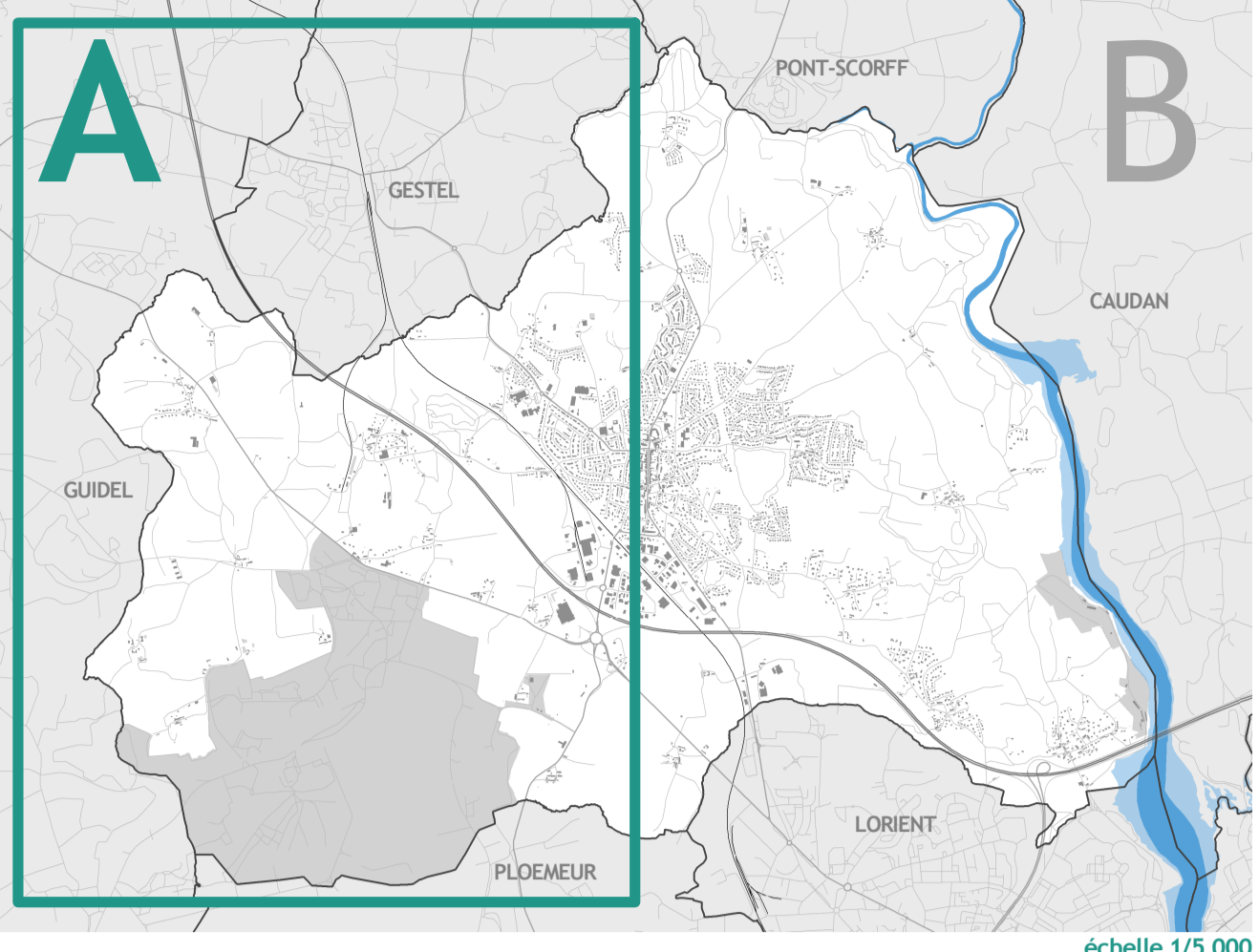


COMMUNE DE QUEVEN
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 21 septembre 2007
Mis à jour le 17 décembre 2012
Mis à jour le 05 janvier 2015



SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Vu pour être annexé au PLU
le 05 janvier 2015
Le Maire,
Marc BOUTRUCHE


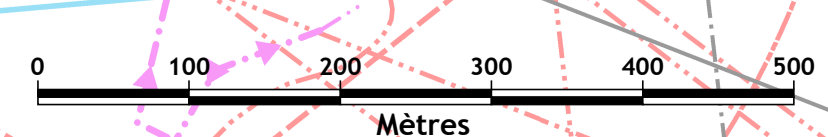
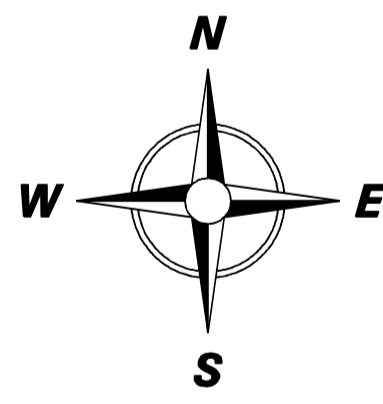
LORIENT

SERVITUDES	
	Monument historique
	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques classés
	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques inscrits
	AC2 Servitudes relative aux sites inscrits et classés
	A5 Servitudes relatives aux canalisations d'eaux usées
	A5 Servitudes relatives aux canalisations d'eaux pluviales
	A5 Servitudes relatives aux canalisations d'eau potable
	AR3 Servitudes concernant les magasins à munitions de la Marine
	I3 Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de gaz
	I4 Servitudes relatives à la distribution d'énergie électrique : réseau aérien
	I4 Servitudes relatives à la distribution d'énergie électrique : réseau souterrain
	PT1 Servitudes de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
	PT2 Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
	Liaison Hertzienne
	T1 Servitudes relative aux voies ferrées
	T5 Servitudes aéronautiques de dégagement
	PM3 Plan de prévention des risques technologiques (voir règlement dans l'annexe 7 du PLU)

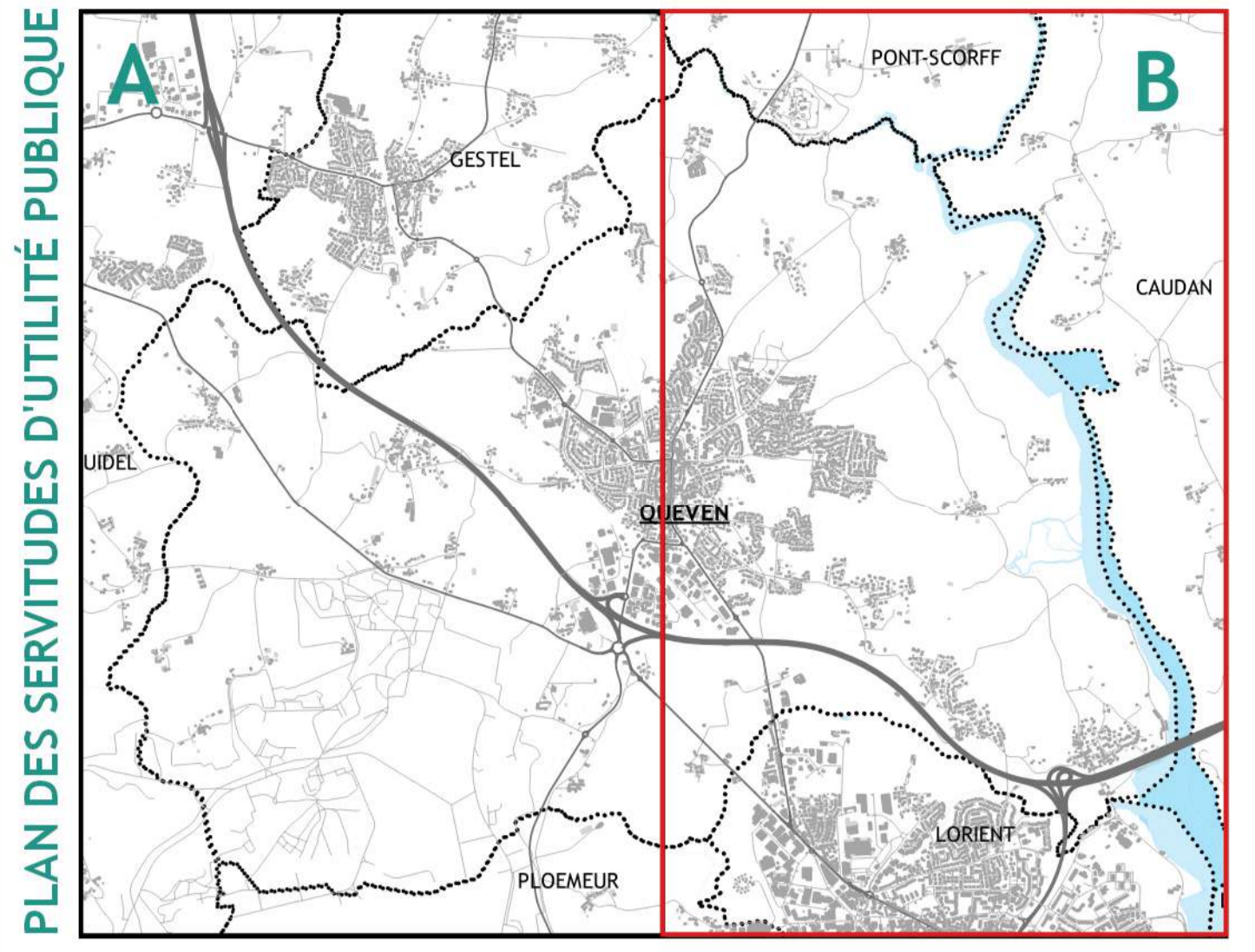
GESTEL

GUIDEL

PLOEMEUR




PLAN B



Échelle : 1/5 000
 Mise à jour
 Vu pour être annexé à l'arrêté du Maire en date du 27/07/2017
 Le Maire,
 Marc BOUTROUCHE

LORIENT



Légende

AC1a : Servitude de protection des monuments historiques	AC2b : Servitude relative aux sites inscrits
A5_AEP : Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable	AR3 : Servitude autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs
A_EP : Servitude attachée aux canalisations publiques d'eaux pluviales	PM3 : Plans de prévention des risques technologiques
A5_EU : Servitude attachée aux canalisations publiques d'eaux usées	PT1 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
I3 : Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz	PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
I4_Ae : Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique de distribution aérienne	T1 : Servitude relative aux voies ferrées
I4_So : Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique de distribution souterraine	T5 : Servitude aéronautique de dégagement
LH : Liaison Hertzienne	I3 : Zone SUP1
AC1a : Servitude de protection des monuments historiques classés	I3 : Zone SUP2
AC1b : Servitude de protection des monuments historiques inscrits	I3 : Zone SUP3

